Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

cerfa

N° 13632*06

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT

Articles L.341-3, R.341-3 et suivants du code forestier

Avant de remplir cette demande, veuillez lire attentivement la notice d'information.
veuillez transmettre l'original de la demande à la Direction départementale des territoires (et de la mer) du département dans lequel se situe le défrichement ou à la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF) pour les DOM en recommandé avec avis de réception, par messagerie électronique ou le déposer contre récépissé à la DDT(M) ou à la DAAF.
veuillez en conserver un exemplaire.

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

N° SIRET : 41043893100017 ou N° PACAGE : ou

N° NUMAGRIT : ou ☒ Aucun numéro attribué

(attribué par le ministère chargé de l'agriculture pour les usagers n'ayant pas de N° SIRET)

Nom et prénom du demandeur : MR CLEMENT Jean-Paul

Civilité : ☐ Madame ☒ Monsieur Qualité : EXPLOITANT AGRICOLE

Particulier, propriétaire du terrain, demandeur mandaté par le propriétaire du terrain pour déposer cette demande (1), représentant des personnes morales propriétaires du terrain ou bénéficiant de son expropriation (2), exploitant susceptible de bénéficier d'une autorisation de carrière (3), collectivité,...

Raison sociale pour les personnes morales : EARL CLEMENT Jean-Paul

POUR LES PERSONNES MORALES OU LES INDIVISIONS

Nom du représentant légal :

Prénom du représentant légal :

Nom, Prénom du responsable de projet (si différent) :

COORDONNÉES DU DEMANDEUR

Adresse : 639 chemin les Flauzières

Code postal : 84340 Commune : ENTRECHAUX

Téléphone : 0490460357 (Fixe) ; 0698660684 (Mobile)

Mél : jeanpaul.clement2m@orange.fr

(1) Dans ce cas, ne pas omettre de joindre les pièces justifiant de l'accord exprès du propriétaire.
(2) Joindre l'acte autorisant le représentant qualifié de la personne morale à déposer la demande ou démontrant sa qualité à bénéficier de l'expropriation pour cause d'utilité publique
(3) Joindre échéancier prévisionnel des travaux de défrichement.

LA DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHER PORTE SUR LES TERRAINS SUIVANTS :

Dénomination de la propriété contenant les terrains à défricher : _____

COMMUNE	LIEU(X)-DIT(S)	SECTION	PARCELLE	SURFACE DE LA PARCELLE (HA)	SURFACE À DÉFRICHER PAR PARCELLE (HA)	CLASSEMENT AU PLU(1)
ENTRECHAUX	TALES	C	430	0H57a90ca	0H57a90ca	AF3

(1) S'il existe un PLU dans la commune, préciser le classement de la parcelle et notamment si elle est classée en «Espace Boisé Classé».

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

Surface totale à défricher : 0 hectares 57 ares 90 centiares

But du défrichement *(Mise en culture, réouverture des espaces pastoraux, carrière, construction individuelle, lotissement, camping...)* :

MISE EN CULTURE

AUTRES PERSONNES QUE LE DEMANDEUR CONCERNÉES PAR LA DEMANDE DE DÉFRICHEMENT (NU-PROPRIÉTAIRE, CO-INDIVISAIRE, USUFRUITIER, ...) :(1)

NOM ET PRÉNOM OU RAISON SOCIALE	QUALITÉ	ADRESSE	TÉLÉPHONE

(1) fournir les mandats éventuels

MENTIONS LÉGALES

La loi n°78-17 du 6 janvier1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.

LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE (ARTICLE R.341-1)

Pièces	Type de demandeur concerné / type de projet concerné	Pièce jointe
Plan de situation (extrait de carte au 1/25000ème ou au 1/50000ème) indiquant les terrains à défricher.	tous	☒
La ou les feuilles du plan cadastral contenant les parcelles concernées et sur laquelle le demandeur indiquera précisément les limites de la zone à défricher.	tous	☒
Attestation de propriété (extrait de matrice cadastrale, acte notarié)	tous	☒
• Décision de l'Autorité environnementale dispensant le pétitionnaire de la réalisation d'une étude d'impact *ou dans le cas contraire :* • Etude d'impact	Défrichement d'une superficie totale, même morcelée, inférieure à 25 hectares et supérieure ou égale à 0,5 ha	☐ ☐
Etude d'impact *	Défrichement d'une superficie totale, même morcelée, égale ou supérieure à 25 hectares	☐
Le cas échéant		
Les pièces justifiant de l'accord exprès du propriétaire des terrains en cause, si ce dernier n'est pas le demandeur.	Si le demandeur n'est pas le propriétaire (hors cas d'expropriation et hors cas des servitudes pour distribution d'énergie)	☐
Copie de la déclaration d'utilité publique	Si le demandeur bénéficie de l'expropriation pour cause d'utilité publique	☐
Accusé de réception du dépôt de la demande d'autorisatiuon de défrichement par le demandeur au propriétaire.	Si le demandeur bénéficie d'une servitude pour distribution d'énergie prévue aux articles L.323-4 et L.433-6 du code de l'énergie	☐
Les pièces justifiant que le représentant légal du demandeur a qualité pour présenter la demande d'autorisation de défrichement (délibération du Conseil d'Administration, statuts de la société indiquant les pouvoirs du P.D.G. ou du gérant,).	Personne morale autre qu'une collectivité.	☐
Echéancier prévisionnel des travaux de défrichement.	Exploitant de carrière.	☐
Une délibération du conseil municipal (ou de l'assemblée délibérante de l'organisme propriétaire des terrains) autorisant le maire (ou le mandataire de l'assemblée délibérante) à déposer la demande d'autorisation de défrichement.	Collectivité	☐
Evaluation des incidences Natura 2000 (cette évaluation des incidences peut être intégrée à l'étude d'impact))	une évaluation des incidences natura 2000 pour les défrichements soumis à étude d'impact et également pour ceux non soumis à étude d'impact dès lors qu'ils figurent sur la première liste locale départementale prévue à l'article R.414-27, 25° du code de l'environnement	☐

** Dans le cadre d'opération soumise à autorisation au titre des installations classées énumérées au titre Ier du livre V du code de l'environnement, une étude d'impact est obligatoire quelle que soit la superficie du projet*

ENGAGEMENTS ET SIGNATURE

Je soussigné (nom et prénom) : CLEMENT Jean-Paul

- **certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;**
- **certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.**

Je demande l'autorisation de procéder au défrichement des parcelles indiquées page 2.

A ma connaissance, les terrains, objet de la demande (*)
☒ ont été parcourus par un incendie durant les quinze années précédant celle de la présente demande.
☒ n'ont pas été parcourus par un incendie durant les quinze années précédant celle de la présente demande.

(*) cocher la mention utile

Fait le 07/05/2018

Signature

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION
À L'USAGE DU MINISTÈRE EN CHARGE DES FORETS – NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE SECTION

N° DOSSIER : _____ DATE DE RÉCEPTION : |__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|

84 ENTRECHAUX
RR 84 18 0047 01
(AP 84 17 0337 01)
Vente SAFER/EARL CLEMENT JEAN PAUL

ATTESTATION DE RETROCESSION

Je soussigné, Maître Karine JACQUES-SUSINI,

Notaire à 84340 MALAUCENE, 8 avenue Charles de Gaulle BP 2

atteste et certifie à toutes fins utiles que, suivant acte en mes minutes **en date du** 03/04/18

a été réalisée la transaction immobilière suivante :

Attributaire :
EARL CLEMENT JEAN PAUL , représenté par Monsieur CLEMENT Jean-Paul demeurant à 639 chemin des Flauzières 84340 ENTRECHAUX

Vendeur :
SAFER Provence Alpes Côte-d'Azur

Biens vendus par la SAFER Provence Alpes Côte-d'Azur :

Commune de ENTRECHAUX(84) - Surface sur la commune : 57 a 90 ca
- 'Tales': C- 430

Surface totale : 57 a 90 ca

Soit un montant de : 7 325,00 € (SEPT MILLE TROIS CENT VINGT-CINQ EUROS)

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A Malaucène , le 03-04-2018

Signature et Cachet

Me Karine JACQUES-SUSINI
Notaire
8 av. Charles De Gaulle - 84340 MALAUCENE

Département :
VAUCLUSE

Commune :
ENTRECHAUX

Section : C
Feuille : 000 C 02

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 07/05/2018
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
ORANGE
132, Allée d'Auvergne 84873
84873 ORANGE CEDEX
tél. 04 90 51 29 21 -fax 04 90 51 27 89
cdif.orange@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

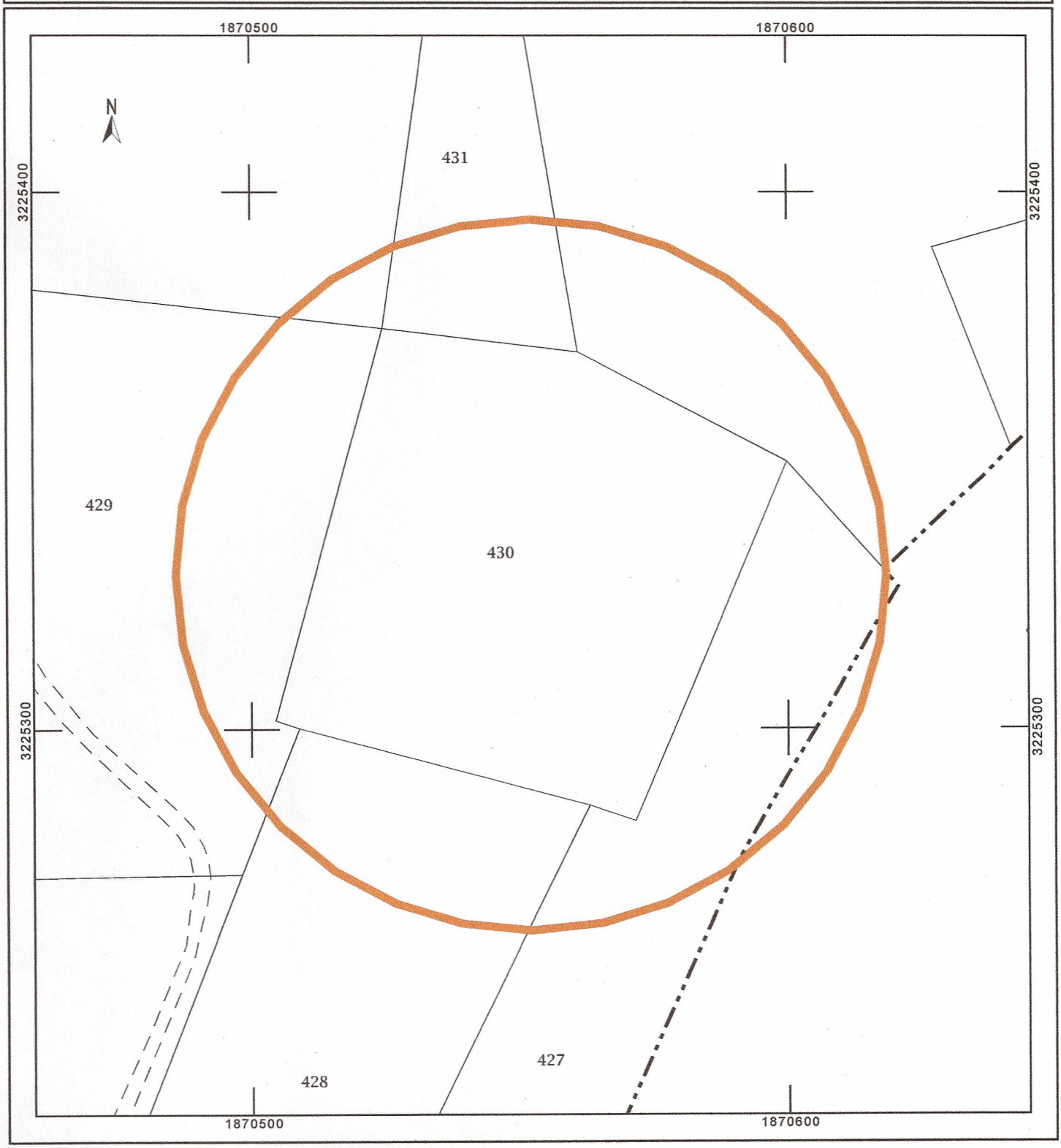

Département :
VAUCLUSE

Commune :
ENTRECHAUX

Section : C
Feuille : 000 C 02

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 07/05/2018
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
ORANGE
132, Allée d'Auvergne 84873
84873 ORANGE CEDEX
tél. 04 90 51 29 21 -fax 04 90 51 27 89
cdif.orange@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

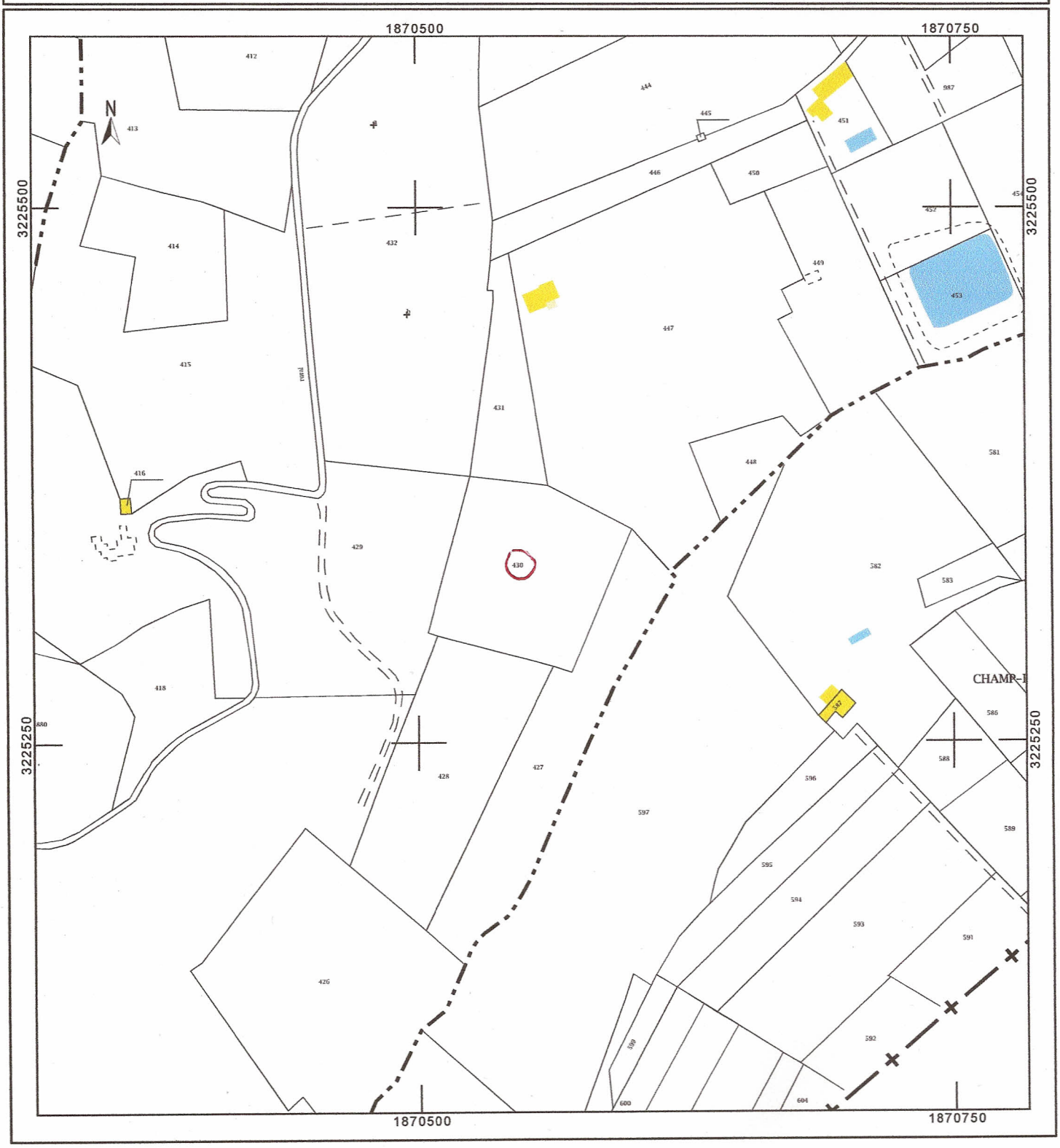

géoportail

tales C - 430

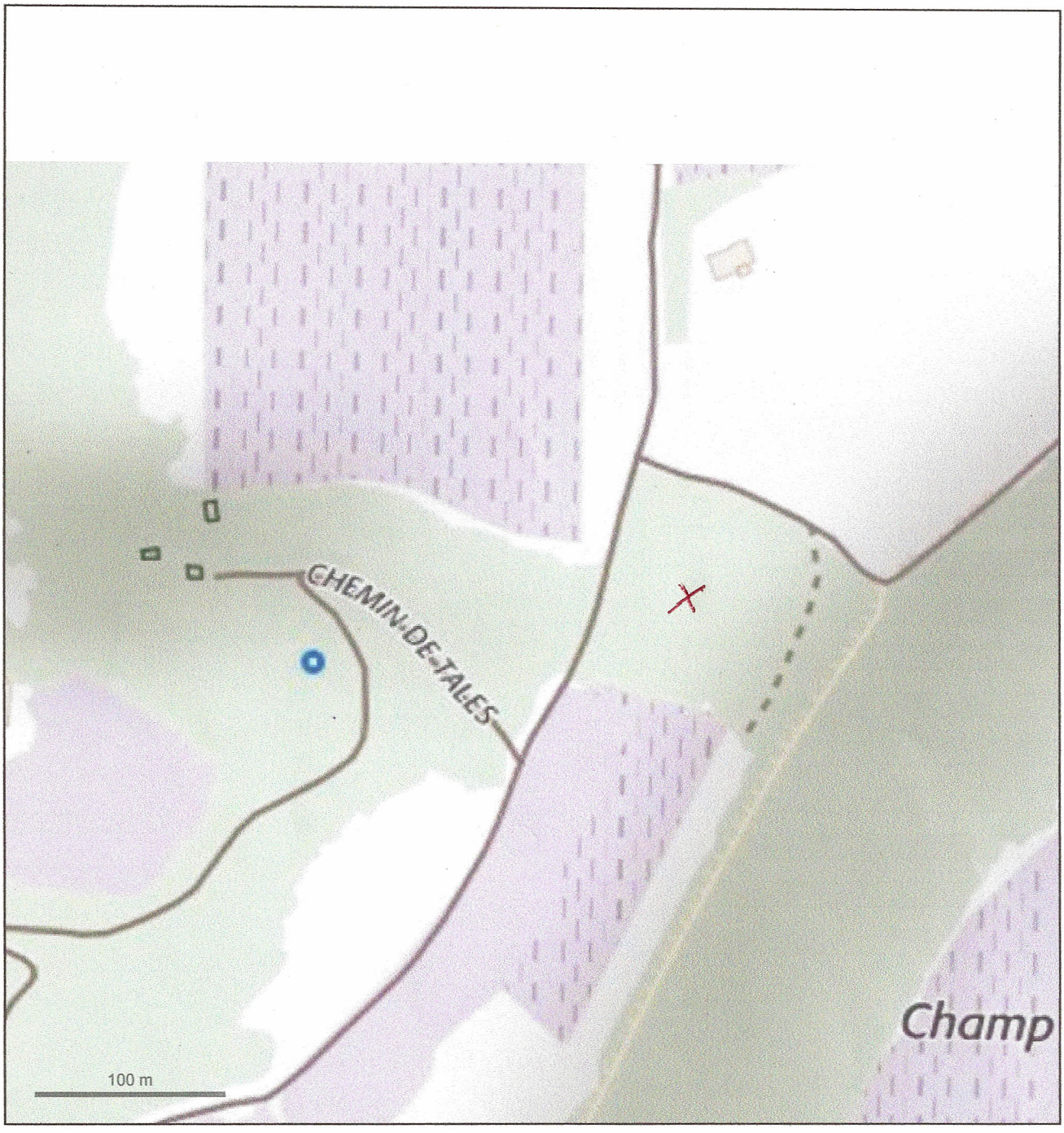

© IGN 2017 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 5° 08′ 07″ E
Latitude : 44° 12′ 28″ N